

Mai
2019

n°
135

L'Éclair



Saint-Arnoult
en Yvelines

www.saintarnoultenyvelines.fr

MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES



▲ Chaussée

De nouveaux travaux de voirie sont programmés pour 2019. **Page 7.**

- ▶ P7-8-9. EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL
- ▶ P12-13. RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS CULTURELLES
- ▶ P14. LE CCAS S'ENGAGE CONTRE L'ILLETTRISME



Retrouvez toutes les publications municipales sur notre site Internet ainsi que nos actualités sur les réseaux sociaux.





Jean-Claude Husson
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Chères Arnolphiennes,
Chers Arnolphiens,

La mise en place de l'éclairage public pour les mâts de 3m et 3m50 est terminée. Cela paraît très simple. Effectivement, si nous avions décidé d'ouvrir grand notre porte-monnaie, il suffisait d'acheter entre 800 et 1000 € la lampe installée. C'était un budget d'environ 600 000 € qu'il fallait consacrer à cette partie de l'éclairage.

Au lieu de cela, nous avons fait le choix d'acheter les lampes directement à 227 € HT l'unité et de les installer nous-même. C'est un long travail de trois ans qui s'achève. Après avoir passé les habilitations indispensables, nos services techniques ont fait preuve de persévérance et de sérieux. Et je tiens à les remercier au nom de tous les Arnolphiens.

Les économies sont de plusieurs ordres. Économie à l'achat, je l'ai écrit. Économie à l'installation par l'utilisation de notre main d'œuvre. Économie à la maintenance, ces lampes devraient durer entre 30 000 et 50 000 heures. Économie à la consommation puisqu'elles sont deux fois moins gourmandes en énergie.

Et pour terminer, nous récupérons 27 € par lampe au titre des certificats d'économie d'énergie, une fois les lampes installées.

Nous avons réduit les factures des Arnolphiens pour l'assainissement en le reprenant en régie. Nous avons travaillé en interne pour l'éclairage public. Et nous continuons en mutualisant avec les communes qui nous entourent. Nous créons un réseau de médiathèques avec huit autres communes.

Après avoir mutualisé l'achat de la prestation de balayage avec plusieurs communes du sud Yvelines il y a deux ans, nous allons également reprendre ce service en interne, toujours en mutualisant avec d'autres communes. C'est tout ce travail qui nous permet de tenir notre budget, sans relâche et avec constance.

En ce mois de mai, les activités proposées dans la commune sont nombreuses. Culture, sport et animation, vous avez le choix. Le conseil municipal des jeunes sera renouvelé pour une quatrième session depuis sa création en 2012. Et nous recevrons nos amis allemands de Freudenberg Am Main fin mai.

Je vous souhaite un joli mois de mai à tous.

Bien cordialement.



Retrouvez le mot du Maire en vidéo

RÉTROSPECTIVE

Zoom sur les actions dans votre ville



Échange

La section judo de l'USSA a reçu durant une semaine une délégation québécoise de Baie-Comeau, ville de la rive Nord du Saint-Laurent, composée de 7 jeunes judokas et 3 accompagnateurs, pour un séjour sportif, mais surtout amical et culturel.

Dernière minute!

Dans le cadre de la gestion des inondations et du ruissellement urbain mis en place par la Commission Locale de l'Eau Orge-Yvette, des personnels (agents, élus, fonctionnaires ainsi que le personnel des entreprises mandatées) sont autorisés à pénétrer dans les propriétés privées afin d'y recenser la flore et d'y effectuer un carottage manuel. Cette autorisation court jusqu'au 31 décembre 2019. Une notification sera adressée préalablement aux propriétaires de propriétés closes.



Propreté

Une douzaine de personnes a répondu à l'appel de Saint-Arnoult Randonnée pour procéder, au départ de la place Jean-Moulin, au nettoyage des chemins de randonnée.



Primées

Vous avez été nombreux à voter à l'occasion de l'exposition de l'association Photosphère. Voici les 4 photos ayant remporté le plus de suffrages.

L'Éclair Dépôt légal : Mai 2019

Directeur de la publication : Jean-Claude Husson

Adjointe à la communication : Brigitte Poincelin

Rédaction, photos : Gilles Mainuis

Mise en page : Alain Dubois d'Enghien

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@sau78.fr / www.saintarnoultenyvelines.fr



Imprimé chez L'ART SIENNE
RC Arras 367 200 558



Jumelée avec Freudenberg-am-Main

Jumelée avec Terras de Bouro



Prévention

Les permis piéton et internet ont été délivrés aux élèves de l'école élémentaire Guhermont par l'adjudant Franck Sellier de la brigade de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Le 20 mai, une remise similaire se tiendra à l'école Camescasse.

Confettis

Liesse populaire à l'occasion du carnaval organisé par les associations de parents d'élèves de la commune.



Construction

L'animation LEGO mise en place par le Conseil Municipal des jeunes a réuni enfants et parents au Colombier et aura permis de relever le défi, celui de constituer une Tour Eiffel de 12 000 briquettes.



Financement

La conseillère régionale Anne Cabrit a été reçue par le maire Jean-Claude Husson et les adjoints Joseph Deroff et Daniel Viturat à l'occasion de la signature de la convention actant la subvention régionale de 760 000 € pour la réalisation de la MJCS et de travaux dans les écoles.



Performance

L'équipe championne d'académie de golf du collège Georges Brassens constituée des 4 joueurs Claire Jovic, Paul Lion, Benjamin Teixeira, Clément Wattelberg et du jeune officiel Louis Lachère, est qualifiée pour le championnat de France qui se tiendra du 4 au 7 juin sur le golf international de La Prèze près d'Angoulême.



Retraite

Vendredi 5 avril, le maire Jean-Claude Husson, adjoints et agents ont tenu à être présents à l'occasion de la réception organisée en mairie pour le départ à la retraite de Thierry Pivin, agent municipal durant 27 ans, notamment en charge des espaces verts. Bonne retraite.

PORTRAIT

Gérard Monborren, au cœur du modèle



Dunkerquois d'origine, Gérard Monborren a fréquenté d'abord le soir puis durant deux années les cours de dessin des Beaux Arts de la cité de Jean-Bart, avant de prendre le chemin du travail. "J'ai alors mis le dessin de côté et j'ai quitté Dunkerque pour exercer dans une société spécialisée dans le lavage de très grosses charges, de plus 1000 tonnes", se remémore Gérard Monborren. Un emploi qui le mènera de ville en ville à travers la France, au fil des chantiers. À 32 ans, un grave accident de travail le tiendra éloigné de tout chantier durant 8 longues années. Souhaitant se reconverter, il obtient alors à 42 ans, après 3 années de formation, un BTS en électronique. Après Bois d'Arcy, puis Plaisir, il s'installe à Saint-Arnoult-en-Yvelines en 1992. Licencié en 1999, il avait alors 50 ans, il reprend les crayons, avec la ferme intention de mettre en couleurs ses esquisses. Il s'essaie à la peinture à l'huile, tout d'abord figurative, puis très vite il s'adonne à l'hyper-réalisme, en autodidacte. "L'hyper-réalisme me permet de donner vie à la peinture, je rentre dans la toile pour m'approcher le plus de la photo qui me sert de modèle. Il me faut pour cela une esquisse parfaite", précise l'artiste qui a raison d'une séance quotidienne, 7 jours sur 7, de 14 h à 19 h, met trois mois pour chacune de ses toiles. Une présence face au chevalet, qu'il qualifie "d'obligatoire". "Si je ne peins pas, cela ne va pas". "Il est accro", estime son épouse Marie-Jo, "même en vacances, il emporte toiles, peinture et pinceaux".

En 2001, il participe à son 1^{er} salon, celui de Saint-Arnoult-en-Yvelines, sous la direction de Christian Dupèbe. Depuis, Gérard participe à tous les salons de la région (Rambouillet, Dourdan, Clairefontaine, Épernon, Sonchamp...) et même au delà, puisqu'en 2016, il a remporté le grand prix du Salon international de Mulhouse, où il sera présent à nouveau en ce début du mois de mai 2019, avant de reprendre les salons locaux en septembre, Poigny-la-Forêt puis Corbreuse.

Retrouvez les œuvres de Gérard Monborren sur : www.artmajeur.com/gerard-monborren

Un livre-CD sur les chants de notre enfance

En septembre 2018, à l'occasion du Salon du Livre au Colombier avait débuté auprès du public la collecte de titres de chansons ayant bercé son enfance, dans le but d'éditer un livre-CD. Le projet mené par la médiathèque "Les yeux d'Elsa" et le conservatoire "Gabriel Fauré" prend forme. L'ouvrage sera mis en vente le 22 septembre, à l'occasion de la 3^e édition du Salon du Livre.



Création du livre

Le CD sera incorporé dans un livre, dont la création est également confiée aux habitants du territoire à l'occasion d'un stage d'illustration dirigé par Floriane Fagot, plasticienne.

Petits et grands, enfants dès 6 ans et adultes sont invités à prendre part à ce stage les 2, 3 et 4 mai à la médiathèque "Les yeux d'Elsa" de 14 h 30 à 16 h 30, afin de créer des illustrations simplifiées.

Le livre sera ensuite édité par les Éditions Mazette.

Ce travail de partenariat avec les Éditions Mazette, la captation du concert par le conservatoire Gabriel Fauré, les textes des chansons et les illustrations créées en atelier par la médiathèque "Les yeux d'Elsa", est le fruit d'une collaboration inédite et d'un travail pluriculturel.

Inscription au stage d'illustration des 2, 3 et 4 mai auprès de la médiathèque "Les yeux d'Elsa". Tél. : 01 30 59 38 13.

Sous l'intitulé "Chants d'ici et d'ailleurs", une trentaine de chants d'enfance, berceuses mais aussi chansons françaises et du monde, a été collectée par la médiathèque et le conservatoire. Une manière originale d'impliquer les familles et les habitants dans les projets des deux structures, faisant d'eux également des acteurs et non plus uniquement des spectateurs. Ce répertoire a permis d'extraire 8 chansons livrées aux ensembles vocaux et instrumentaux du conservatoire. Le fruit de leur travail, interprétation et arrangements, sera dévoilé publiquement le 12 juin au Cratère, moment choisi pour effectuer la captation en vue de l'enregistrement du CD.



Bénévole à tout âge à la médiathèque

Que ce soit pour assurer le rangement des livres, leur remise en état ou renseigner et conseiller les lecteurs, la médiathèque "Les yeux d'Elsa" compte en plus de ses 4 agents municipaux des bénévoles de tous âges...



La dernière bénévole en date se nomme Margaux Fernet. Âgée de 16 ans, l'élève en classe de 1^{er} S au lycée Bascan souhaitait compléter son emploi du temps déjà chargé de lycéenne par une action de bénévolat. "J'ai souhaité devenir bénévole à la SPA, mais on m'a jugée trop jeune. Lorsque j'ai su que la médiathèque cherchait des bénévoles, j'ai donc postulé. J'aime beaucoup les livres, je suis d'ailleurs inscrite à la médiathèque.

Je me souviens lorsque j'étais à l'école, j'y venais déjà et des bénévoles nous lisaient des livres".



Bénévole à la médiathèque depuis 1995, année de son départ à la retraite, Paule Gustin, 83 ans, a connu d'abord la bibliothèque sous la toiture de la mairie. "À cette époque, nous n'avions pas beaucoup d'ouvrages. Ils nous étaient donnés et chaque lecteur était inscrit sur une petite fiche. Il n'y avait pas d'ordinateur. Aujourd'hui la structure offre beaucoup plus d'activités. Elle reçoit les classes, des ateliers y sont organisés et j'y prends part volontiers", confie Paule rencontrée à l'occasion d'un mercredi après-midi à la médiathèque.

LE SAVIEZ-VOUS?

Neuf médiathèques en réseau

Neuf communes du Sud-Yvelines, Ablis, Bullion, Orcemont, Prunay-en-Yvelines, Ponthévrard, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Hilarion et Sonchamp, ont décidé de mutualiser leurs ressources afin de renforcer la lecture publique en offrant un choix plus large à leurs lecteurs. Ainsi les catalogues des médiathèques seront mis en commun (livres, CD, DVD, magazines, tapis à histoire, kamishibais...) soit une ressource totale de 66 000 supports. Chaque bibliothèque/médiathèque garde son propre site internet. Les ouvrages circuleront entre les différentes médiathèques grâce à la mise en place d'une navette prise en charge à tour de rôle par chaque commune. Ce projet est porté par notre commune. Il a reçu l'approbation de chacun des maires à l'occasion d'une réunion en mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines le 21 février 2019. Saint-Arnoult-en-Yvelines se charge d'obtenir une subvention auprès du Département dans le cadre du dispositif "d'Aide à la création de réseaux de territoires" pour la mise en place de cette mutualisation du savoir.

En direct du conseil municipal

De nouveaux travaux de voirie

Avec l'aide de l'agence départementale IngénierY, la commune a établi une liste de travaux à réaliser :

- **Rue du bon Saint Arnoult** : réfection de la couche de roulement et purge ponctuelle assortie éventuellement de quelques aménagements sécuritaires pour inciter les véhicules à ralentir.
- **Le trottoir sud de la rue Jean-Moulin** : réfection depuis le cinéma jusqu'au skate park afin de pallier les déformations et le revêtement vieillissant.
- **Rue du docteur Rémond** : création d'un trottoir depuis la rue des Chatras jusqu'au chemin des Vosseries et marquage d'une piste cyclable.
- **Rue de la Villeneuve** : création d'un noue d'infiltration des eaux pluviales sur la partie haute, renforcement de la chaussée et mise en place d'une signalisation pour inciter à ralentir sur la partie rétrécie. La création d'un trottoir sur la partie basse est à l'étude, ainsi que l'enfouissement des réseaux.
- **Rue de la Fosse aux Chevaux** : sur la partie haute, création d'un trottoir et aménagement de places de stationnement afin de libérer les trottoirs, mise en place de dispositifs de ralentissement et renforcement de la chaussée au niveau de la société Rambol.
- **Rue de la Mare Noire** : renouvellement complet de la couche de roulement.
- **Rue des Grands Meurgers** : pose de bordures, de caniveaux et d'avaloirs pour assurer la gestion des ruissellements d'eau pluviale dans les propriétés privées.
- **Rue des Genêts d'Or** : création d'un trottoir côté nord.
- **Rue des Paradis** : marquage au sol sur la portion nouvellement ouverte à la circulation.

Travaux prévisionnels

L'aménagement d'une zone 20 km/h et la réfection de la rue de Nuisement, depuis la rue des Sorbiers jusqu'au gymnase, attendra la fin de la construction de la MJCS pour éviter les dégradations liées aux engins de chantier. Dans l'attente, un entretien de la voirie sera assuré.

Un carottage sera effectué au niveau du pont rue Beethoven pour diagnostic avant travaux.

- **Rue de la Fontaine** : il est prévu de choisir dès cette année un maître d'œuvre pour accompagner la commune dans les travaux de sa réfection, envisagés pour le prochain programme de subvention triennale du Département à partir de 2020. Cette année, une demande de subvention pour l'enfouissement des réseaux rue de la Fontaine sera effectuée au Syndicat d'Énergie des Yvelines ainsi que le lancement d'un relevé topographique.



Aérien

L'enfouissement des réseaux de la rue de la Fontaine nécessite une étude qui sera menée dès cette année.

LE SAVIEZ-VOUS?

Financement

Les travaux de voirie sont peu subventionnés. Seuls 271 170 € HT sont subventionnables à hauteur de 49,94%, soit une subvention possible de 135 422 €. Le reste est supporté en totalité par la commune.

Analyse financière de la commune

En préambule au conseil municipal du 26 mars, Corinne Gayraud, la comptable, responsable de la trésorerie de Saint-Arnoult-en-Yvelines a dressé la situation financière de la commune sur la période 2013 - 2017.

Elle met en avant les efforts d'économie réalisés par la commune notamment sur les dépenses de fonctionnement. "Depuis plusieurs années, la commune adopte une politique volontariste en vue de maîtriser ses charges de fonctionnement réelles", précise la comptable. La dette de la commune diminue. Elle représente 407 € par habitant, contre 744 € pour les communes de la même strate. "Son encours de dettes baisse de plus de 30% entre 2013 et 2017", indique le rapport comptable.

Une gestion qui permet également à la commune de dégager un autofinancement positif et de ne rencontrer aucun problème de trésorerie.

Dynamisation du centre-ville

Deux nouveaux objectifs s'inscrivent dans la logique de réhabilitation du centre-ville ayant pour maintenir une qualité de services aux Arnolphiens et protéger le tissu commercial. Ils se montrent complémentaires aux projets déjà en cours :

- La construction de 94 logements sur l'emplacement des anciens abattoirs rue des Remparts.
- La construction de 46 logements le long de l'avenue Henri-Grivot et de 300 m² de locaux commerciaux. L'acquisition foncière se poursuit, le projet a été déclaré d'utilité publique en juillet 2018, l'arrêté de cessibilité a été signé par le Préfet en février 2019 et l'ordonnance d'expropriation des 3 parcelles restant à acquérir a été prise par arrêté le 29 mars 2019 par le juge d'expropriation du tribunal de grande instance de Versailles.
- La construction d'une maison médicale sur une parcelle du champ de foire.

Une résidence pour personnes âgées autonomes en centre-ville

Le conseil municipal du 16 avril a décidé à la majorité que le terrain situé face au projet Nafilyan rue des Remparts et à côté du centre-commercial U Express doit être réservé pour la réalisation d'une maison pour personnes âgées. Le projet pourra être réalisé par une opération privée. Contrairement au projet d'une MARPA sur le Champ des Pommiers, non retenu par le Département en 2014, ce nouvel équipement se trouverait à proximité immédiate des services.

	Distance à partir du Champ des Pommiers	Distance à partir du nouvel emplacement envisagé
Cimetière	40 mètres	860 mètres
Mairie	410 mètres	500 mètres
Place Général Leclerc (tous commerces de centre-ville)	570 mètres	250 mètres
Supermarché U Express	770 mètres	50 mètres
Future maison médicale avec laboratoires d'analyses	900 mètres	30 mètres
Trésorerie	880 mètres	40 mètres
Cinéma	820 mètres	80 mètres
Salle associative Victor Hugo (utilisée par les associations d'aînés)	770 mètres	140 mètres
Salle associative Arthur Rimbaud	660 mètres	200 mètres
Salle des fêtes Le Colombier	680 mètres	180 mètres



Proximité

Cet emplacement situé au cœur du centre-ville se montre idéal pour faciliter à nos aînés l'accès aux soins, services, loisirs et transports en commun.



Extension

M. et Mme Augé souhaitent accompagner la réhabilitation du centre-ville en agrandissant leur surface de vente.

Vente du centre commercial des Remparts

Hormis la surface du supermarché U Express, le centre commercial des Remparts appartient à la commune. Sa vente, comprenant 5 locaux commerciaux, une partie du parking, l'ascenseur et le mail, est envisagée à Mme et M. Augé, les actuels propriétaires d'U Express.

Pour accompagner la revitalisation du centre-ville, les conjoints Augé envisagent l'extension de leur surface de vente actuelle ainsi que la modernisation du parking. Pour cela, ils ont formulé une offre d'achat de 440 000 € pour acquérir le bien immobilier. Les deux commerces actuels seront préservés.

Le conseil municipal du 26 mars 2019 a décidé de cette vente.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ardoise

La blanchisserie alors locataire d'un local du centre commercial des Remparts a laissé une ardoise de plus de 50 000 € de loyers impayés. Une perte de trésorerie pour la commune, donc pour les Arnolphiens !

Maison médicale

Le conseil municipal du 26 mars 2019 a opté pour une maîtrise d'ouvrage déléguée à la commune pour la construction de la maison médicale, conformément à l'avis des commissions Affaires sociales et Finances.



Maison médicale

La programmiste en charge de définir précisément la conception de la maison de médicale est à l'écoute des professionnels de santé. Deux rencontres ont déjà eu lieu en mairie.

Budget supplémentaire

Face aux prélèvements qui ne cessent de croître et aux charges toujours plus nombreuses, la commune se doit d'avoir une gestion toujours plus rigoureuse, en quête d'économies mais aussi de recherche de subventions, pour continuer à assurer son développement et à maintenir une qualité de service aux Arnolphiens, le tout sans augmenter les impôts. C'est ainsi que le résultat de clôture de l'exercice 2018 se traduit par un solde positif de 1 295 923,75 € qui vient abonder le budget principal 2019 déjà voté en décembre 2018. C'est ce qu'on appelle le budget supplémentaire.

Il vient compléter le budget principal des différents services de la collectivité, permettant ainsi de mener de nouvelles actions.

En investissement

Matériels festifs : 8000 € pour le renouvellement des décorations de Noël, 17 000 € pour l'aménagement du Cratère (sol et rideau), 12 000 € pour 3 sapins lumineux

Bâtiments : 70 000 € pour le remplacement des volets de la mairie - 8500 € pour la réfection du préau de l'école Jeu de Paume - 3000 € pour l'accessibilité des locaux de l'école élémentaire Guhermont - 26 000 € pour le remplacement des luminaires du court de tennis couvert - 25 451 € pour divers travaux dans les salles Victor Hugo, Anna de Noailles et Paul Verlaine - 41 000 € en prévision du ravalement complet de la façade du Moulin Neuf et de la réfection de sa toiture - 500 000 € pour la première tranche des travaux de la MJCS - 50 000 € pour la déconstruction des bâtiments situés au-dessus de la cave médiévale - 200 000 € pour la transformation des restaurants scolaires en self.

Subventions aux associations arnolphiennes

Versé en deux temps, le montant total des subventions aux 46 associations arnolphiennes s'élève en 2019 à 247 160,06 €.

La commune se substitue à l'État et au Département

Après la suppression en 2016 de la subvention accordée par berceau et par jour par le Département, puis en 2018 après la suppression par l'État des emplois aidés, la commune a été amenée à porter la subvention annuelle de la crèche des Lapins Bleus à 70 000 € contre 45 000 € en moyenne précédemment et ce afin de garantir la qualité d'accueil aux familles arnolphiennes.

"Il est évident que sans l'appui financier de la commune, la crèche ne pourrait proposer aux familles la qualité d'accueil dont elle dispose aujourd'hui", reconnaît Manuela Lorand, la présidente de la structure d'accueil.



Crèche

L'accueil quotidien de 18 enfants est assuré par 7 salariés. La commune a été amenée à financer en partie ses emplois à la place de l'État.

Service JEUNESSE

Club Collège

Programme mai 2019

VENDREDI 10 MAI

Blind test classique

SAMEDI 11 MAI

Jeux «Batailles dans l'espace»

MERCREDI 15 MAI

Sortie Karting BRK à Trappes

VENDREDI 17 MAI

Jeux des portraits alimentaires

SAMEDI 18 MAI

Sortie au musée de la Magie à Paris

MERCREDI 22 MAI

Jeu en extérieur, en Forêt (Bâton caché, Gamelle)

SAMEDI 25 MAI

Initiation Tennis

MERCREDI 29 MAI

Tournoi de tennis

VENDREDI 31 MAI

Qu'est ce qui se passe «La Sainte Scariberge a disparu» (jeu d'enquête, observation, réflexion)



Renseignements sur le site de la commune, rubrique jeunesse.
Club Collège : 10 rue de Guhermont
Contacts : animateurs au 06 80 40 03 26
Service Jeunesse au 01 30 88 25 23
Adhésion : 20€/an (tickets jeunes acceptés)

Service ENFANCE

LES COPAINS D'ABORD - 3/11 ANS

Programme mai 2019

MERCREDI 15 MAI

Matin

Groupe maternelle :
Soleil sous les tropiques - Tête à gazon -
Intervention Sictom

Groupe élémentaire :

Création dinosaure - Moulin à vent -
Intervention Sictom

Après-midi

Groupe maternelle :
Création tirelire

Groupe élémentaire :
Slalom - Finition dinosaure -
Intégration club collège



MERCREDI 22 MAI

Matin

Groupe maternelle :
Intervention ONF - Conception jumelle

Groupe élémentaire :

Jardin plantation - Création d'un œuf de dinosaure

Après-midi

Groupe maternelle :
Intervention ONF - Jeux en extérie

Groupe élémentaire :
Poule renard vipère



MERCREDI 29 MAI

Matin

Groupe maternelle :
Jeu des 5 sens - Maison en graines

Groupe élémentaire :

Création d'un jeu - Finition œuf - Sensibilisation à l'eau

Après-midi

Groupe maternelle :
Pot pailleté

Groupe élémentaire :
Ballade - Jardin pédagogique



MERCREDI 5 JUIN

Matin

Groupe maternelle :
Cadre en pâtes - Parcours de motricité

Groupe élémentaire :

Jardin - Initiation au baseball

Après-midi

Groupes maternelle et élémentaire :
Grand jeu « Les petits explorateurs »



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les premiers candidats sont connus



À l'occasion de trois scrutins distincts, un par établissement scolaire, les jeunes Arnolphiens, élèves des classes de CM1, CM2, 6^e, 5^e et 4^e, vont élire parmi eux leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes pour un mandat de 2 ans. Pour l'occasion, chaque élève sera doté d'une carte d'électeur et sera invité à passer par l'isoloir et devant l'urne pour élire son candidat.

Le conseil municipal des jeunes est constitué de 14 élus, 2 par niveau (CM1 et CM2) pour chaque école élémentaire Camescasse et Guhermont ainsi que pour le collège Georges Brassens (6^e, 5^e et 4^e).

Les élections auront lieu :

- lundi 27 mai au collège Georges Brassens
- mardi 28 mai à l'école Camescasse
- lundi 3 juin à l'école Guhermont

Les bulletins de candidature distribués lors de la présentation réalisée dans chaque établissement par Daniel Viturat, adjoint à la jeunesse et les agents du service jeunesse, sont à déposer en mairie pour le vendredi 10 mai dernier délai.

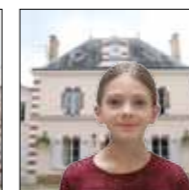
Les Arnolphiens scolarisés sur une autre commune ont la possibilité de prendre part à l'élection et de se présenter au suffrage. Ils doivent pour cela se faire connaître en mairie ou adresser leur demande par mail à jeunesse@say78.fr. Un vote par correspondance leur sera également proposé.



Kellyane Fabre
CM2 Camescasse



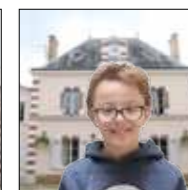
Nathan Lannou
CM2 Camescasse



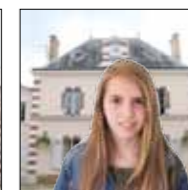
Soizic Urvoy Daniel
CM1 Guhermont



Tiphaine Bunot
CM2 Camescasse



Walid Koudil
CM1 Camescasse



Clémentine Rassinier
CM2 Guhermont



Chloé Perrin
CM1 Guhermont

16-25 ANS

Les sorties à venir !

D'ici le début de l'été, le service jeunesse propose trois sorties en mini-bus pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ne manquez pas ces rendez-vous !

SAMEDI 25 MAI

➔ ACCRO BRANCHE À BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Départ à 14 h de la place Jean-Moulin.
Tarif : 5 € - Nombre de places limité à 11

SAMEDI 29 JUIN

➔ SIMULATION CHUTE LIBRE À IFLY (PARIS)

Départ à 13 h de la place Jean-Moulin
Tarif : 10 € - Nombre de places limité à 11

SAMEDI 6 JUILLET

➔ JAPAN EXPO À PARIS

Départ à 9 h de la place Jean-Moulin
Tarif : 10 €

Chaque année, ce salon met la culture nippone en avant ! C'est l'occasion de venir découvrir les mangas, les jeux vidéo, le cosplay mais aussi les arts martiaux, la mode et la musique.



Renseignements et inscriptions

01 30 88 25 23 / 07 67 21 24 81
service.jeunesse@say78.fr

La Beauté s'est livrée au regard et au jugement de tous

Durant un mois, à cheval sur mars et avril, la Beauté, thème de la manifestation nationale «Le Printemps des Poètes», s'est affichée au yeux de tous en différents endroits de la commune. Une installation imaginée par la Maison Elsa Triolet et conjointement mise en place avec les services techniques de la commune. "La beauté est dans les yeux de celui qui regarde", disait Oscar Wilde. Durant ce mois, chacun à vu ce qu'il voulait bien voir aux différents points du parcours.



▲ Selon chacun, les douze bandes de tissus couleur feu, érigés depuis le colombier, pouvaient représenter les 12 fuseaux du cadran solaire tout proche, voire les cheveux d'Elsa Triolet, du poème d'Aragon, "Elsa au miroir".



▲ Le temps d'un reflet, chacun pouvait se mettre dans la peau d'un personnage fictif, romancé, rêvé, décrit par les poètes et écrivains de tout temps.



▲ La Joconde est-elle un modèle de beauté physique ?



▲ Les yeux du parc Arsonneau pouvaient être ceux d'Oscar Wilde, nécessaires pour voir la beauté.



▲ Après la beauté physique, la beauté de la nature s'est révélée dans le jardin de l'église Saint-Nicolas planté de pots de fleurs. Des fleurs tantôt réelles, tantôt virtuelles. Accompagné d'un poème de Georges Sand, "la nature est belle pour qui la voit", le mot "beauté" s'est écrit également en gazon sur le mur du conservatoire.



▲ La voiture place du Général Leclerc avait pour objectif d'inciter le passant à réfléchir sur la notion de beauté dans l'art. Est-ce qu'une œuvre est forcément belle ? Longtemps considérée comme un objet de réussite, de convoitise et de beauté, la voiture n'est-elle pas aujourd'hui décriée, car accidentogène, polluante et bruyante ?

Un concentré d'invités d'honneur et d'œuvres



▲ Durant toute une semaine, les amateurs d'art mais aussi simples curieux ont déambulé entre les 220 toiles et sculptures.



▲ Le vernissage est l'occasion de récompenser les lauréats dans chaque catégorie, peinture et sculpture.



▲ Martine Mouney a remporté le 1^{er} prix en catégorie crayon - pastel.



▲ Nicole Motte a remporté le 1^{er} prix aquarelle gouache, ainsi que celui de la municipalité.



▲ 15 classes des écoles primaires de la commune ainsi que les petits de la crèche "Les Lapins Bleus" ont parcouru les allées du salon. Une découverte active pour les écoliers grâce à un questionnaire mis en place par les enseignants.

Du 30 mars au 7 avril, à l'occasion de la 25^e édition du Salon d'Art, 19 invités d'honneur des éditions précédentes ont répondu favorablement à l'invitation des bénévoles d'Art'Passion Arnolprien et de sa présidente Martine Mouney. Leurs œuvres ont été accompagnées par les toiles et sculptures de 58 autres artistes, qui durant une semaine ont régalié les pupilles de centaines de visiteurs, dont les scolaires de la commune mais aussi les plus petits de la crèche.

Festival de chorales des Yvelines



19 mai 2019
De 13 h 30 à 18 h
Église
Saint-Nicolas
et Le Cratère
Entrée gratuite
Programme : 2 €



La 17^e édition du Festival de chorales des Yvelines se déroulera sur notre commune le dimanche 19 mai. Les amoureux du chant auront le loisir de découvrir, répartis sur la scène du Cratère et le Chœur de l'église Saint-Nicolas, différents univers vocaux à travers les 16 ensembles invités, représentant plus de 500 choristes. Le Colombier sera le point de liaison entre ces deux scènes, avec buvette et vente de crêpes. Le public est attendu nombreux pour écouter un programme varié composé de variété française et étrangère, gospel, jazz, classique (baroque, opéra et opérette), chants traditionnels et populaires...

Les ensembles présents

« Chorale de la Société Musicale » de Saint Arnoult, « Elles » de Septeuil, « Crescendo » de Elancourt, « Achoriny » de Saint-Quentin-en-Yvelines, « Les Rigoles » de Vieille-Eglise, « Les Canotiers » de Guyancourt, « Méli-mélodies » de Buc, « Les Carnutes » de Bullion, « Les Couacs » de Villepreux, « Les Polyphonies de la Terre » de Bonnelles, « Amnis Voce » de Juziers, « Mer belle à très agitée » de Paris, « La Mérantaise » de Magny-les-Hameaux, « Les Troubadères » de Chevreuse, « Voix-si voix-là » de Chavenay, « Les Dücks Pop » de Villepreux.

OPÉRATION COUP DE POUCE

Illettrisme : il n'y a pas d'âge pour apprendre !

Mal connu du grand public, l'illettrisme touche 17% des citoyens âgés de 18 à 65 ans. On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.



Le CCAS, à l'initiative d'Armelle Salaun, bénévole arnolpicienne, envisage la création d'un atelier dénommé "Opération coup de pouce".

Il s'agirait par cet atelier de venir en aide aux Arnolpiciens confrontés à des difficultés liées à l'illettrisme en proposant des solutions pratiques au travers d'un accompa-

gnement ponctuel, voire de façon plus longue, en fonction des difficultés identifiées.

Cette opportunité leur permettra de renouer avec la culture de l'écrit. Cet atelier permettra aussi de rompre l'isolement dans lequel conduit une mauvaise connaissance de la lecture et de l'écriture de la langue française et d'atteindre une plus grande autonomie.

Ce service sera apporté en toute confidentialité dans un endroit neutre par des bénévoles engagés.

Pour initier ce projet, le CCAS organise une réunion publique le vendredi 17 mai à 18 h 30 à l'Espace Culturel Victor-Hugo pour une présentation du dispositif.

Si vous vous sentez concernés par cette problématique ou si vous avez envie d'apporter votre aide à cette lutte contre l'illettrisme, venez à la réunion publique organisée le vendredi 17 mai à 18 h 30 à l'Espace Culturel Victor-Hugo.

La conciliation vaut mieux qu'un procès



Arnolpicienne, Marie-Thérèse Loison est la conciliatrice de justice.

La conciliation de justice est un service disponible auprès du CCAS depuis septembre 2018. Ce service entièrement gratuit permet de trouver un règlement à l'amiable aux litiges du quotidien entre particuliers et entreprises, particuliers entre-eux, propriétaires/locataires... En lieu et place d'un procès long et coûteux, il est plus raisonnable, pour de petits litiges, d'envisager de trouver un terrain d'entente auprès du conciliateur. Une démarche initiée par l'une ou les deux parties, mais aussi sur proposition du juge. Sont exclus les affaires pénales et familiales ainsi que les conflits opposant administrés et administration. Le conciliateur veille à trouver un accord équilibré pour que chaque partie y trouve son compte. Une fois trouvé, l'accord est adressé au tribunal pour archivage. Il peut même y être homologué pour force d'exécution. Assermentée par la cour d'appel de Versailles, c'est à titre bénévole que Marie-Thérèse Loison, assure la fonction de conciliatrice et reçoit ses concitoyens en mairie pour leur venir en aide.

Comment saisir la conciliatrice ?

La conciliatrice reçoit sur rendez-vous en mairie un vendredi sur deux de 14 h à 17 h 30. Service gratuit. Prise de rendez-vous auprès du CCAS au 01 30 88 25 20.

Plus d'infos : www.conciliateurs.fr

ZONES BLEUE ET VERTE

L'ACASA rappelle le bien-fondé de la limitation



Mettre en place une durée de stationnement limitée, 1 h 30 en zone bleue et 30 minutes en zone verte, n'a pour seul intérêt que de permettre à tous de se stationner à proximité des commerces.

Les commerçants de l'ACASA le rappellent actuellement par l'intermédiaire de flyers et d'affiches mis à disposition dans leur commerce et sur leur vitrine. "Il est essentiel tant pour les consommateurs que pour nous commerçants que chacun puisse accéder aux commerces de centre-ville. Cette campagne vise tout autant les usagers qui oublient d'apposer leur disque de stationnement européen que ceux qui en changent l'heure d'arrivée toutes les 1 h 30 ou 30 minutes et qui transforment ainsi leur véhicule en voiture ventouse", dénonce Michel Marina, président de l'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Arnoult.

En bref...

GASTRONOMIE

Dates de la chasse... aux escargots

C'est le printemps, l'humidité et le soleil font pousser une belle végétation d'un vert tendre qui fait sortir les escargots de leur hivernage. L'escargot de Bourgogne (helix pomatia) et l'escargot petit gris (helix aspersa) vont apparaître dès les premières pluies pour se reproduire. Afin de préserver l'espèce, il est interdit de ramasser les escargots du 1^{er} avril au 30 juin. À partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 31 mars, on peut les récolter, à condition que leur coquille fasse 3 cm au moins pour les Bourguognes et pour le petit gris, il faut que sa coquille soit bordée à la base d'un bourrelet.

JUMELAGE

Terras de Bouro



Vous voulez prendre part au voyage du vendredi 11 au dimanche 13 octobre à Terras de Bouro dans le cadre du jumelage qui unit nos deux communes, contactez le service animation au 01 30 88 28 89 ou jumelage.terrasdebouro@say78.fr.

PAPIERS

Passeports et cartes d'identité

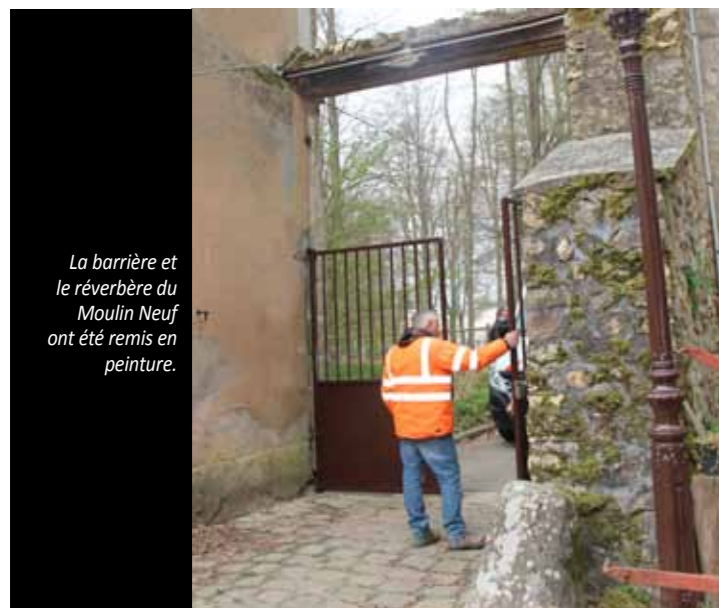
En cette période pré-estivale, la durée pour obtenir une carte d'identité ou un passeport s'allonge. Il faut compter actuellement 2 mois. Pensez dès maintenant à les renouveler en prévision d'un prochain séjour. Toutes les informations sur la page d'accueil du site de la commune à la rubrique "En un clic" / RDV en ligne ou titres.securises.say78.fr

VOIRIE

Grenailage

Suite à une incertitude météorologique, le grenailage de la partie roulante du parking du Jeu de Paume n'a pas pu se dérouler mardi 23 avril. Cette opération a été reportée à une date ultérieure.

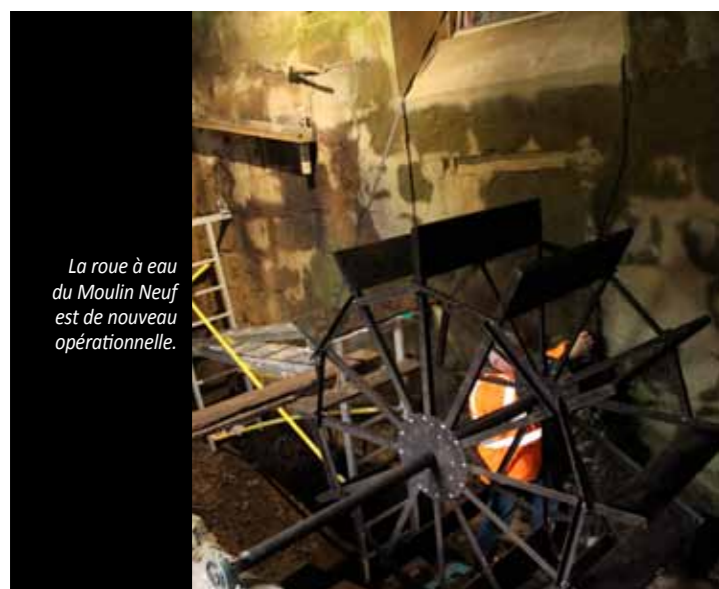
Les travaux en ville



La barrière et le réverbère du Moulin Neuf ont été remis en peinture.



Le service des espaces verts a semé des "jachères fleuries" en divers endroits du Parc de l'Aleu. Germination imminente.



La roue à eau du Moulin Neuf est de nouveau opérationnelle.



Les travaux d'aménagement du jardin du souvenir sont terminés.



Chaque mercredi et durant les vacances scolaires, les agents des services techniques entreprennent des travaux de remise en état dans les écoles, à l'image de la peinture de ce couloir à Camescasse.



Quatre moutons ne ménagent pas leur panse pour entretenir l'espace vert autour du Moulin-Neuf.

Tribunes politiques

Majorité municipale



Ensemble pour Saint Arnoult

La signature du contrat régional entre notre Maire et la conseillère régionale Anne Cabrit lance les opérations pour la construction de la Maison des Jeunes, de la Culture et des Sports. Si cela prend du temps, aller chercher des subventions, c'est aussi le rôle de la municipalité. Après tout, qui finance par leurs impôts personnels ou par les cotisations de leurs entreprises le Département, la Région, l'État ? Les Arnolphiens y participent et si nous n'allions pas chercher ces financements, ils profiteraient alors à d'autres communes. La MJCS est donc sur les rails.

Concernant l'évolution du centre-ville, le juge a signé l'ordonnance d'expropriation le 29 mars 2019. Il faut désormais attendre la fixation du prix du foncier. Cela prend du temps. Depuis 2013, la majorité municipale agit étape par étape avec persévérance dans une opération complexe. Notre centre-ville sera bientôt réhabilité, revitalisé pour le bonheur de tous, y compris de nos commerçants.

Poursuivant son action, la commune a fait le choix de vendre l'espace commercial des Remparts afin que le parking, l'ascenseur et l'ensemble commercial soient totalement rénovés. Les deux commerces existants seront préservés. Cette modernisation fera écho aux deux autres projets de l'autre côté de la rue des Remparts.

Enfin, quatrième phase, la commune vient d'exprimer son choix pour la réhabilitation de l'ancien garage, en face du projet Nafilyan, à gauche d'U express. Il conviendra d'y installer une résidence pour personnes âgées. Pouvoir rester le plus longtemps possible autonome, c'est pouvoir accéder par ses propres moyens aux services de proximité. Pouvoir accéder par le haut à la maison médicale, à la trésorerie et au Cratère, pouvoir accéder par le bas aux commerces de centre-ville, c'est vivre dignement, en fonction de ses moyens physiques le plus longtemps possible. Ce pourrait être un projet privé ou public. Le choix lui, est clairement exprimé.

Ensemble pour Saint Arnoult

Opposition municipale



OUI à un nouveau COMPLEXE SPORTIF, à une MAISON POUR PERSONNES ÂGÉES, à une MAISON MÉDICALE. Mais force est de constater qu'à vouloir multiplier les projets, pas un n'est sorti de terre à ce jour et le risque est qu'aucun n'aboutisse !

À l'inverse, le projet IMMOBILIER TOTALEMENT PRIVÉ de NAFILYAN s'est décidé et lancé en seulement quelques mois.

De plus, les futurs projets engendreront une multiplication des besoins de financement alors que les dotations et subventions de l'État baissent d'année en année (comme la taxe d'habitation qui n'existera plus fin 2022 baissant d'autant les recettes de la commune).

Face à cela, pour le seul projet d'une Maison des Jeunes de la Culture et des Sports, la commune s'endette de 1,3 million d'€ sur une durée de 40 ans. Quelle capacité de remboursement aura la commune dans les années à venir ? Les intérêts d'un prêt sur une telle durée risquent de paralyser les investissements de la commune pour deux générations !

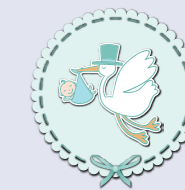
À titre personnel, souscrivez-vous un prêt sur 40 ans endettant et dépossédant vos enfants ?

État civil

Nos nouveau-nés

HAMON Alexey, le 11/03/2019

RIO Noémie, le 21/03/2019



Vous pouvez envoyer vos photos de naissance ou de mariage, par mail à pao@say78.fr

En bref...

SANTÉ

Recherche médecin

Allocation d'une bourse de 24 000 €

Afin d'élargir l'offre de soin disponible sur la commune, la mairie recherche un médecin, soit sous statut libéral, soit salarié.

Cette quête de nouveaux professionnels de santé s'adresse également en direction des médecins en fin d'études, actuellement internes, et auxquels la commune propose d'allouer une bourse mensuelle de 1000 € durant les deux dernières années de leur formation, en échange de quoi, les candidats retenus s'engagent à exercer un minimum de 5 ans à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Contact : CCAS de la commune de 8 h 30 à 12 h 30 du mardi au vendredi en mairie
01 30 88 25 20 - ccas@say78.fr

BALAYAGE

Libérez la chaussée !



22 mai (secteur vert)
23 mai (secteur bleu)
24 mai (secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.

Zones concernées par secteur sur le site de la ville, rubrique Vie Pratique > Balayage.

L'agenda

Accédez
à l'agenda
depuis votre
mobile !



SAMEDI 4 MAI

8 h : Mise en bouteille du cru 2018 des vignes du Prieuré, par les bénévoles du Sarment Arnolphienn. Cour de la mairie.

9 h à 11 h : Permanence UFC - Que Choisir. Accompagnement dans la résolution des litiges de consommation. Salle Rêverie de l'Espace Culturel Victor Hugo.

DIMANCHE 5 MAI

Marathon de pêche des Amis de l'Hameçon à l'Aleu.

7 h : Début des inscriptions sur place

9 h - 12 h : Première manche

- Restauration sur place

13 h 30 - 16 h 30 : Seconde manche

- Pesée et remise des récompenses

Info : 06 89 13 91 79

9 h : Boucle de 23 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au parking du Cratère à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

MERCREDI 8 MAI

11 h 00 : Commémoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie au Monument aux Morts, suivie du verre de l'amitié en mairie.

SAMEDI 11 MAI

10 h 30 : BB lecteurs pour les enfants de 0 à 3 ans. Gratuit sur inscription. Médiathèque.

14 h - 17 h 30 : Répare Café à la salle Paul Verlaine. Amenez vos équipements en panne, et tentez de les remettre en état grâce à l'aide des bénévoles de la Ressourcerie.

MARDI 14 MAI

Toute la journée : Manifestation de l'Association A10 Gratuite au péage de Longvilliers.

9 h 15 et 10 h 30 : BB lecteurs pour les enfants de 0 à 3 ans. Gratuit sur inscription. Médiathèque.

13 h 30 : Boucle de 14 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au parking des tennis de Bonnelles.

MERCREDI 15 MAI

15 h 45 : Heure du conte dès 3 ans. "Entrez dans la dans la farandole des animaux du ciel" avec Catherine Boyer-Monot. Entrée libre. Médiathèque.

JEUDI 16 MAI

8 h 15 : Départ place Jean-Moulin des Amis de Saint-Arnoult pour la visite guidée du château de Vaux-le-Vicomte, déjeuner au restaurant du château, visite du musée des écuries, des jardins et de la fabrique de macarons de Réau. Info : 06 28 60 89 32.

14 h à 18 h 30 : Thé dansant du Club des Remparts, avec taxi-danseur. Colombier. Contact : Danièle Burgun au 06 76 94 48 75.

VENREDI 17 MAI

20 h : Soirée Zumb'Halte au profit de la Halte Garderie Trotte-Menu. Ticket en prévente : 10 €. Info : trottemenu.asso@gmail.com 01 30 59 34 14. Colombier.

18 ET 19 MAI

10 h à 18 h : Ouverture exceptionnelle du Moulin Neuf à l'occasion des journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier, avec remise en service de la roue à eau et exposition de bronzes d'art premier africain. Moulin Neuf.

DIMANCHE 19 MAI

Kermesse paroissiale au presbytère.

9 h : Vente de fleurs et de plants.

15 h : Jeux et animations.

18 h : Tombola.

9 h 30 : Course à pied l'Arnolphienn.

Complexe sportif.

13 h 30 - 18 h : Festival de Chorales des Yvelines. Le Cratère et église Saint-Nicolas. Entrée libre.

MARDI 21 MAI

18 h 30 : Atelier d'écriture "Autour des mots", par Sylvie Chauvet. Dès 16 ans. Sur inscription. Médiathèque.

20 h 30 : Conseil municipal en mairie. Ouvert à tous.

VENREDI 24 MAI

Voyage des aînés offert par le CCAS

7 h : Petit déjeuner au Colombier.

10 h 30 : Visite guidée du circuit des 24 h du Mans.

12 h 30 : Déjeuner guinguette.

17 h : Retour.

Inscription en mairie auprès du CCAS jusqu'au vendredi 10 mai, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

SAMEDI 25 MAI

9 h 30 : Cross des enfants organisé par l'USSA. Complexe sportif.

18 h 30 : Spectacle de fin d'année de la section Fitness & Kid de l'USSA. Gymnase. Entrée libre.

20 h 45 : Concert des grands élèves du conservatoire Gabriel Fauré. Au Cratère. Gratuit : www.rt78.fr/reservations.

DIMANCHE 26 MAI

Fête des mères

À l'occasion de la fête des mères, l'ACASA offrira une rose aux mamans chez les commerçants adhérents.

8 h à 20 h : Élections Européennes.

9 h et 13 h : Deux boucles, le matin 12,5 km et l'après-midi 10 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV à l'église de Saint-Maurice-Montcouronne.

LUNDI 27 MAI

9 h à 16 h : Atelier de patine sur bois par le Club des Remparts. Place à réserver auprès de Michèle Stéfaniak au 06 86 72 66 49. Salle Paul Verlaine.

MARDI 28 MAI

10 h - 11 h 30 : Cœur de médiathèque. Vous avez des difficultés physiques pour vous rendre à la médiathèque, le mini-bus de la ville vous y amène. Inscription auprès du CCAS au 01 30 88 25 20.

13 h : Randonnée de 12,5 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au métro porte de la Villette.

JEUDI 30 MAI AU 2 JUIN

Le comité de jumelage avec Freudenberg accueille nos homologues Allemands. Au programme des activités figure notamment la visite de la ville d'Orléans.

SAMEDI 1^{ER} JUIN

9 h à 11 h : Permanence UFC - Que Choisir. Accompagnement dans la résolution des litiges de consommation. Salle Rêverie de l'Espace Culturel Victor Hugo.

DIMANCHE 2 JUIN

9 h : Boucle de 22 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au parking du Palais à Montfort Lamaury.

MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON

SAMEDI 11 MAI DE 10 H À 16 H

Journée d'étude « Les lettres françaises »



Le journal fondé au plus noir de l'occupation et dirigé par Aragon dès 1953 laisse aujourd'hui un territoire de milliers d'articles dont les chercheurs nous présenteront les contours.

Gratuit sur inscription.

www.maison-triolet-aragon.com/les-lettres-francaises



SAMEDI 11 MAI À 16 H

Vernissage de l'exposition « JR -75- Le cadeau à Jean »

En 1975, Louis Aragon offrait à son ami, le poète Jean Ristat, un carnet de dessins à l'occasion de la fête de la Saint-Jean.

Pour la première fois, ces 80 pages de dessins (au feutre, au crayon de couleur et à l'encre), de collages, de fragments de textes et de poèmes sont rassemblées pour une exposition.

Une création libre, sensuelle et jaillissante s'y dévoile, mêlant humour et désir explicite pour le corps masculin. Ce carnet est ainsi à la fois une œuvre d'art et une pièce importante pour l'établissement d'une biographie plus exhaustive d'Aragon.

Exposition jusqu'au 5 juillet.

www.maison-triolet-aragon.com/jr75



SAMEDI 18 MAI DE 19 H À 23 H

Nuit des musées : vernissage de l'exposition « Combas, l'écrit et l'image »



Pour la Nuit européenne des musées, le peintre Robert Combas nous emmène dans une incroyable aventure colorée et musicale.

• Célébrez avec nous le début de l'exposition de peinture «Combas, l'écrit et l'image» en vous joignant au vernissage dès 19 h.

• Au cours de la soirée, le vernissage se prolongera en concert, avec le groupe "Les Sans Pattes", duo composé de Robert Combas et de Lucas Mancione.

Les salles d'exposition seront accessibles de 19 h à 23 h.

Le concert débutera en milieu de soirée.

Robert Combas est le créateur du mouvement de la « Figuration Libre » qui, dans les années 1980, désacralise l'art et revendique pour la peinture ce que le mouvement punk affirme pour la musique : tout le monde peut être un artiste.

Robert Combas exorcise les drames de l'histoire en les interprétant de son écriture poétique et humoristique. Il décrypte le monde, l'embellit ou le noircit à sa guise.

L'exposition met l'accent sur l'écriture de Robert Combas, au centre de son travail, et son lien avec les écrivains.

Exposition visible jusqu'au 15 septembre.

www.maison-triolet-aragon.com/robert-combas

SOIREE ZUMB'HALTE
à Saint-Arnoult

VENREDI 17 Mai
SALLE DU COLOMBIER
A partir de 20h

TICKETS EN PRÉVENTE 10€

Auchan **Le Cratère** **Le Colombier** Avec la participation de Zumba/Sab

Soirée à but non lucratif au profit de la halte-garderie de Saint-Arnoult en Yvelines
Pour tout renseignement : trottemenu.asso@gmail.com / 01 30 59 34 14

17 ÈME FESTIVAL DE CHORALES DES YVELINES

19 MAI 2019
13H30 - 18H00

SAINT ARNOULT EN YVELINES
ÉGLISE SAINT NICOLAS
SALLE LE CRATÈRE

ENTRÉE LIBRE

10 CHORALES - PLUS DE 500 CHORISTES !

samedi 25 mai

Tu as entre 3 et 11 ans ?
Viens participer au

14^e Cross des enfants

9h30-12h30 - Complexe Sportif 51 r Nuisement Remise des trophées à 12h

Renseignements et inscription au secrétariat USSA
01 30 59 34 14 ou secretariat@ussa.fr
51 rue de Nuisement - 78730 St-Arnoult en Yvelines

DU 17 JUIN AU 25 JUIN INCLUS

CAPOEIRA

AUDITORIUM MUNICIPAL DE SAINT-ARNOULT

JOURNÉES PORTES OUVERTES

JEU, LUTTE, DANSE, FOLKLORE, PHILOSOPHIE

DU 17 JUIN AU 25 JUIN INCLUS

www.assa.fr

Musiciens, venez faire la Fête le 21 juin !

Le 21 juin c'est l'été, mais surtout la fête de la musique. La commune invite les musiciens et chanteurs à occuper la scène dressée à cette occasion. Vous souhaitez donner de la voix ou le tempo ? Remplissez et déposez en mairie le coupon de participation ci-dessous.

Fête de la musique 2019

Nom :

Prénom : Âge :

Adresse complète :

Mail :

Tél. :

Souhaite participer à la fête de la musique 2019 de Saint-Arnoult-en-Yvelines en tant qu'artiste bénévole.

Nombre de musiciens : Instruments :

Chanteurs : oui Non Style musical :

Coupon à retourner AVANT LE 15 MAI 2019 au service Animation - Mairie - Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines - Tél. : 01 30 88 28 89 - ac@say78.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION ARNOLPHIENNE

à retourner avant le 17/05/2019

Nom : Prénom :

Date de naissance : Email :

Adresse :

Code postal : Ville :

Licencié(e) FFA N° licence : Club :

Non licencié(e) : fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition daté de moins d'un an à la date de la course.

Parcours : 3 km (dès 14 ans) 5 km (dès 16 ans) 10 km (dès 16 ans)

Droits d'inscription : 10 € à régler avant le 17/05/2019 dont 5 € reversés à l'association AEDAVIA.

Signature obligatoire :

Signature des parents pour les mineur(e)s.

Bulletin à retourner accompagné du certificat médical ou copie de la licence et du règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public à l'adresse suivante : Mairie - Service Sport - Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-yvelines.
Email : sport@say78.fr - Tél. : 01 30 88 28 89 ou 01 30 88 25 25

